OCTOBRE 1959

Biennale de Paris - Manifestation Internationale des Jeunes Artistes

Constant of the second

Fiche descriptive de la participation ANGENTINE

Nom et prénom de l'artiste Noemt D1 Benedetto

Lieu et date de naissance San Andrés de Gilles-Prov. de Bs.As 24/3/1928

Adresse de l'artiste Santa Fe 6663 - Villa Adelina - Buenos-A ires - Argentino

TITRE	Date d'exécution de l'œuvre	Technique	Dimensions	Voleur à déclarer aux Douanes (en francs français)	Propriétaire
"Dibujo"	1959	Tinta	0,70 x 0,50	30 000	Del autor

Le prêteur, l'artiste et l'organisateur ont lu et approuvé le règlement.

En conséquence et sauf déclaration limitative ou contraire, ils autorisent la Biennale :

- 1 -- à faire reproduire, en noir et en couleurs, par des maisons qualifiées, les œuvres exposées, pour les faire figurer dans le catalogue officiel de l'exposition ou dans d'autres publications (livres, journaux, revues, etc...).
- 2º à vendre ces reproductions à l'intérieur de l'exposition.

Le droit de reproduction s'étendra également au cinéma. (Extrait de l'article 21 du règlement).

SIGNATURE